

360°+5

**à la rencontre
de nos actionnaires**

rapport annuel 2014

mot aux actionnaires	1
à la découverte de notre société	
le conseil d'administration	4
le comité de direction	7
nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource	8
chiffres clés 2014	10
l'innovation, premier moteur de notre développement	12
tableaux financiers et indicateurs sociaux	14
SUEZ environnement en Bourse : l'action et les données boursières	16
être actionnaire de SUEZ environnement	
une information régulière et précise pour vous associer à la vie de l'entreprise	20
l'assemblée générale et le Club Actionnaires	22
gérer vos titres	24
fiscalité	26
lexique financier	28

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition cette nouvelle édition 2015 du Guide de l'Actionnaire de SUEZ environnement. Vous y trouverez les modalités pratiques liées au statut d'actionnaire, la fiscalité des titres en vigueur, et tous les avantages et services dont vous pouvez bénéficier en tant qu'actionnaire de SUEZ environnement. Ce guide fait pleinement partie du Rapport annuel 2014 ; il en constitue un dossier spécifique dédié à nos actionnaires.

L'année 2014 s'est révélée riche en rencontres, notamment avec la poursuite de réunions régulières d'information et d'échange avec la Direction Générale du Groupe. Le Club Actionnaires, toujours très actif, a proposé à ses 12 500 membres plus de 30 événements en France et en Belgique : visites de site, conférences sur les métiers et les engagements du Groupe, formations boursières... Avec la réunion de panels consultatifs et la réalisation d'enquêtes via Internet, nous continuons à mener de larges consultations auprès de nos actionnaires individuels. Riches d'enseignements, ces rencontres privilégiées ont favorisé le développement d'une communication digitale répondant aux meilleurs pratiques, telle que le déploiement d'une nouvelle application mobile « Relations Actionnaires » pour suivre l'actualité financière de SUEZ environnement sur votre tablette ou votre smartphone.

Par l'ensemble de ces actions, nous poursuivons l'objectif de répondre à vos attentes et de construire avec vous une relation durable de proximité et de confiance.

À votre disposition,

L'équipe des Relations Actionnaires



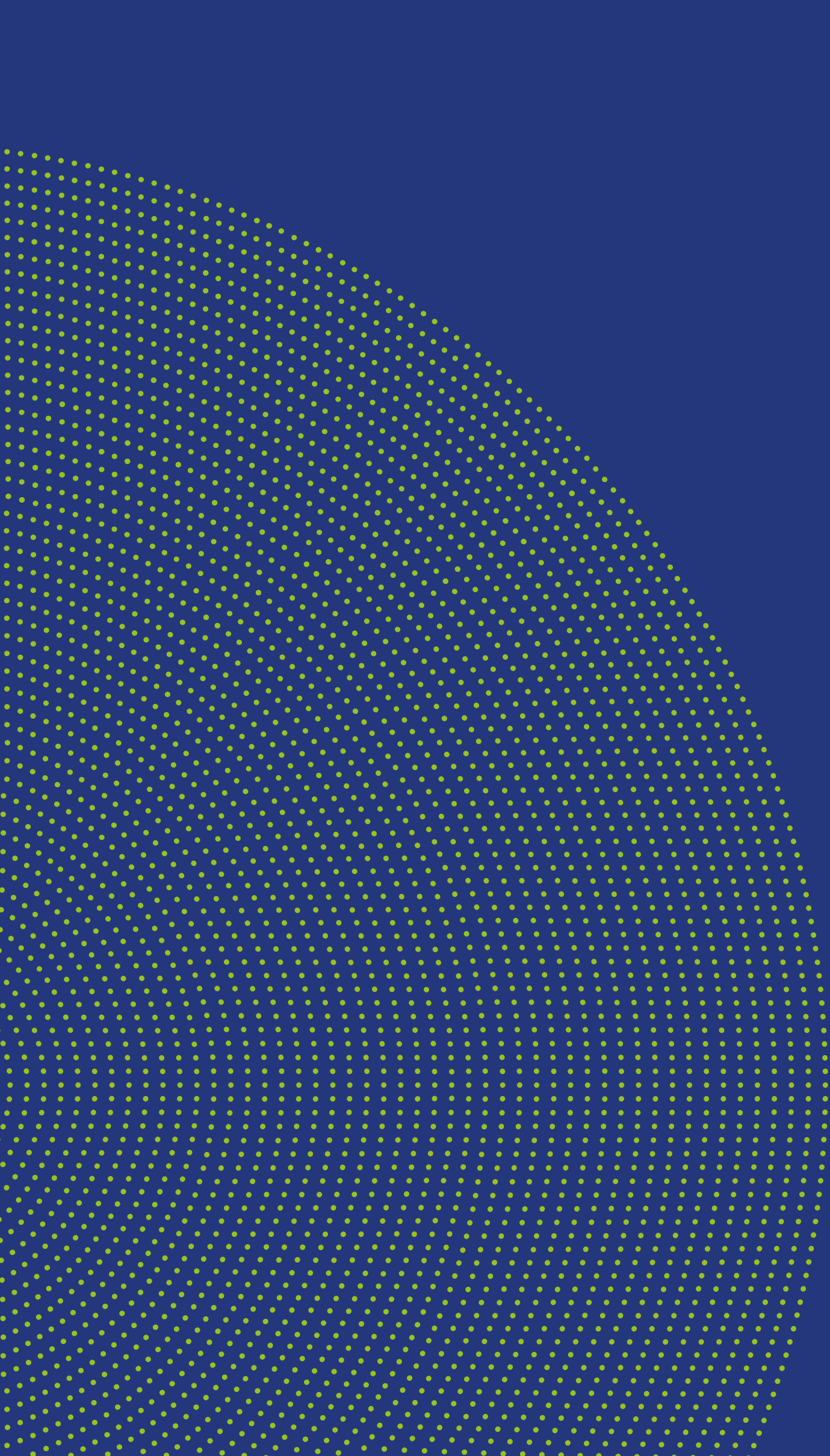
Florent Gautron
Directeur des Relations Actionnaires
florent.gautron@suez-env.com



Valérie Piazza
Responsable du Club Actionnaires
valerie.piazza@suez-env.com



Alassane Niang
Chargé du Numéro Vert
alassane.niang@suez-env.com



à la
découverte
de notre
société

gouvernance

le Conseil d'Administration de SUEZ environnement

Le Conseil d'Administration de SUEZ environnement et ses quatre comités réunissent des experts et des professionnels expérimentés et d'horizons différents.

Le Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Gérard Mestrallet en assure la présidence et Jean-Louis Chaussade, administrateur, exerce le mandat de Directeur Général de la société.
La composition du Conseil a évolué au cours de l'exercice passé. Il est actuellement composé de 18 membres nommés pour quatre ans, dont :

- 50 % de membres indépendants (sans prendre en compte les administrateurs représentant les salariés, conformément au Code Afep-Medef) ;
- 2 administrateurs représentant les salariés ;
- 39 % de femmes ;
- et 33 % d'administrateurs non français.

Le Comité stratégique
donne son avis et soumet une recommandation au Conseil d'Administration concernant les orientations stratégiques projetées par le Conseil d'Administration ou proposées par le Directeur Général et sur tous les projets de croissance externe et interne, de cession, d'accords stratégiques, d'alliances ou de partenariats soumis au Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit et des Comptes
aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de SUEZ environnement et à la qualité de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

Le Comité d'Éthique et de Développement durable
veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles le Groupe fonde son action et des règles de conduite que chacun de ses collaborateurs doit appliquer. Au nombre de ces valeurs figurent les responsabilités particulières du Groupe à l'égard de la sauvegarde et de l'amélioration de l'environnement et du développement durable. En outre, il s'assure de la mise en place et de l'évaluation des politiques d'hygiène et de sécurité. Enfin, il examine les politiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations
a notamment pour mission d'examiner les questions relatives à la composition du Conseil d'Administration et des comités, d'étudier les plans de succession des principaux dirigeants et d'analyser la rémunération des dirigeants, les politiques de bonus, d'intéressement et d'actionnariat des salariés.

ACTUALITÉ 2014
Les questions traitées par le Conseil d'Administration ont porté sur :

- la marche des affaires et les projets ;
- la situation financière, les résultats et la situation de financement du Groupe ;
- la gouvernance et notamment la modification de la composition du Conseil d'Administration et des Comités ;
- la décision de conclure un partenariat stratégique avec La Caixa et le suivi de sa mise en œuvre.



Gérard Mestrallet
Président du Conseil d'Administration de SUEZ environnement company
Président-Directeur Général de GDF SUEZ



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général de SUEZ environnement company



Nicolas Bazire
Directeur Général du groupe Arnault SAS



Gilles Benoist
Administrateur de SUEZ environnement company



Valérie Bernis
Directeur Général Adjoint de GDF SUEZ en charge des Communications, Marketing et Développement durable



Harold Boël
Chief Executive Officer de SOFINA



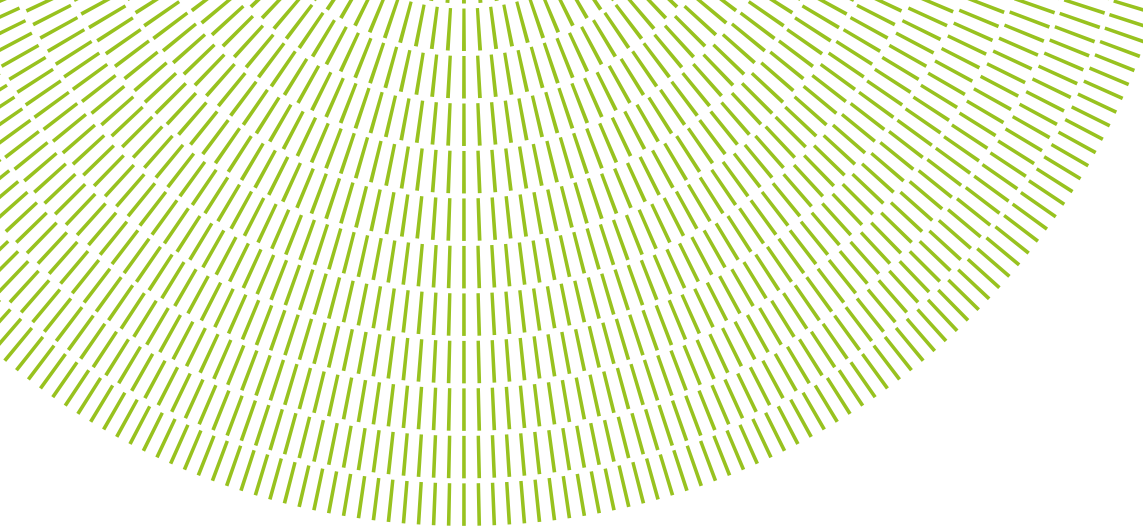
Alain Chaigneau
Secrétaire Général de GDF SUEZ



Penelope Chalmers
Vice-Président de la Stratégie et de la Communication de GDF SUEZ Energy International



Delphine Ernotte Cunci
Directrice Générale Adjointe du Groupe France Telecom/Orange et Directrice Exécutive d'Orange France



le Comité de Direction de SUEZ environnement

Le Comité de Direction est l'instance de décision de SUEZ environnement. Il se réunit régulièrement pour assurer la direction générale de l'entreprise et examiner les principales orientations stratégiques sur les cinq continents. Il est composé de neuf membres.



Lorenz d'Este
Associé gérant de E. Gutzwiller & Cie



Isidro Fainé Casas
Président de CaixaBank



Isabelle Kocher
Directeur Général Délégué
en charge des Opérations de GDF SUEZ



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général de SUEZ environnement



Jean-Marc Boursier
Directeur Général Adjoint
en charge de l'activité Recyclage et Valorisation
des Déchets en Europe



Christophe Cros
Directeur Général Adjoint
en charge des finances



Ines Kolmsee
Administrateur de SUEZ environnement company



Anne Lauvergeon
Présidente d'ALP SA



Guillaume Pepy
Président-Directeur Général de la SNCF



Marie-Ange Debon
Directeur Général Adjoint
en charge de l'activité internationale



Angel Simón
Directeur Général Adjoint
en charge de l'activité Eau en Europe



Thierry Mallet
Directeur de l'Innovation
et de la Performance industrielle



Jérôme Tolot
Directeur Général Adjoint de GDF SUEZ
en charge de la branche Énergie Services



Agatta Constantini
Administrateur représentant les salariés
de SUEZ environnement company



Enric Miguet i Rovera
Administrateur représentant les salariés
de SUEZ environnement company



Denys Neymon
Directeur des Ressources humaines,
en charge des fonctions Santé, Sécurité
et Sûreté



Frédérique Raoult
Directrice du Développement durable
et de la Communication



Jean-Yves Larrouturou
Secrétaire Général

nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource

Urbanisation galopante, explosion démographique mondiale, forte croissance des pays émergents... les ressources naturelles sont limitées dans un monde en perpétuelle évolution. Les besoins des villes et des industries vont encore croître de façon exponentielle.

La prise de conscience autour de l'enjeu de la ressource s'accélère et devient globale. De même que le monde a connu une révolution digitale, nous avons la conviction d'être à l'aube de la révolution de la ressource.

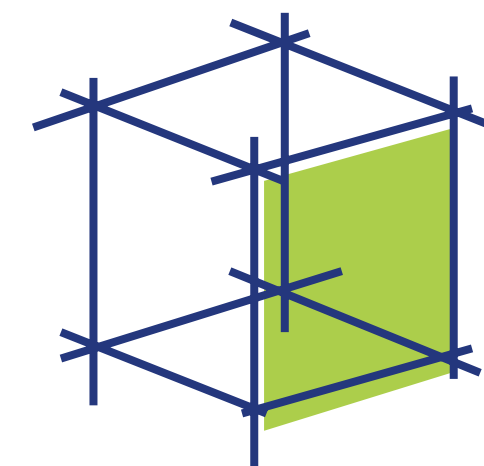
Une révolution qui va profondément modifier notre rapport aux ressources, transformer nos habitudes de consommation et nos modes de production.

Notre vision de la révolution de la ressource :



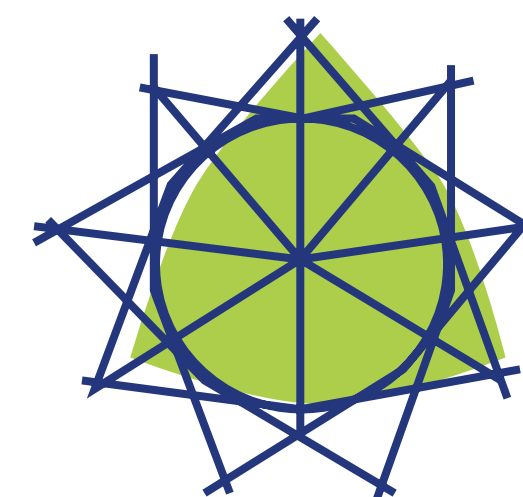
circulaire

elle vise à générer et régénérer les ressources essentielles à la vie et à l'avenir, selon les principes de l'économie circulaire.



concrète

elle s'appuie sur des actions tangibles et innovantes mises en œuvre au service de la sécurisation de la ressource.

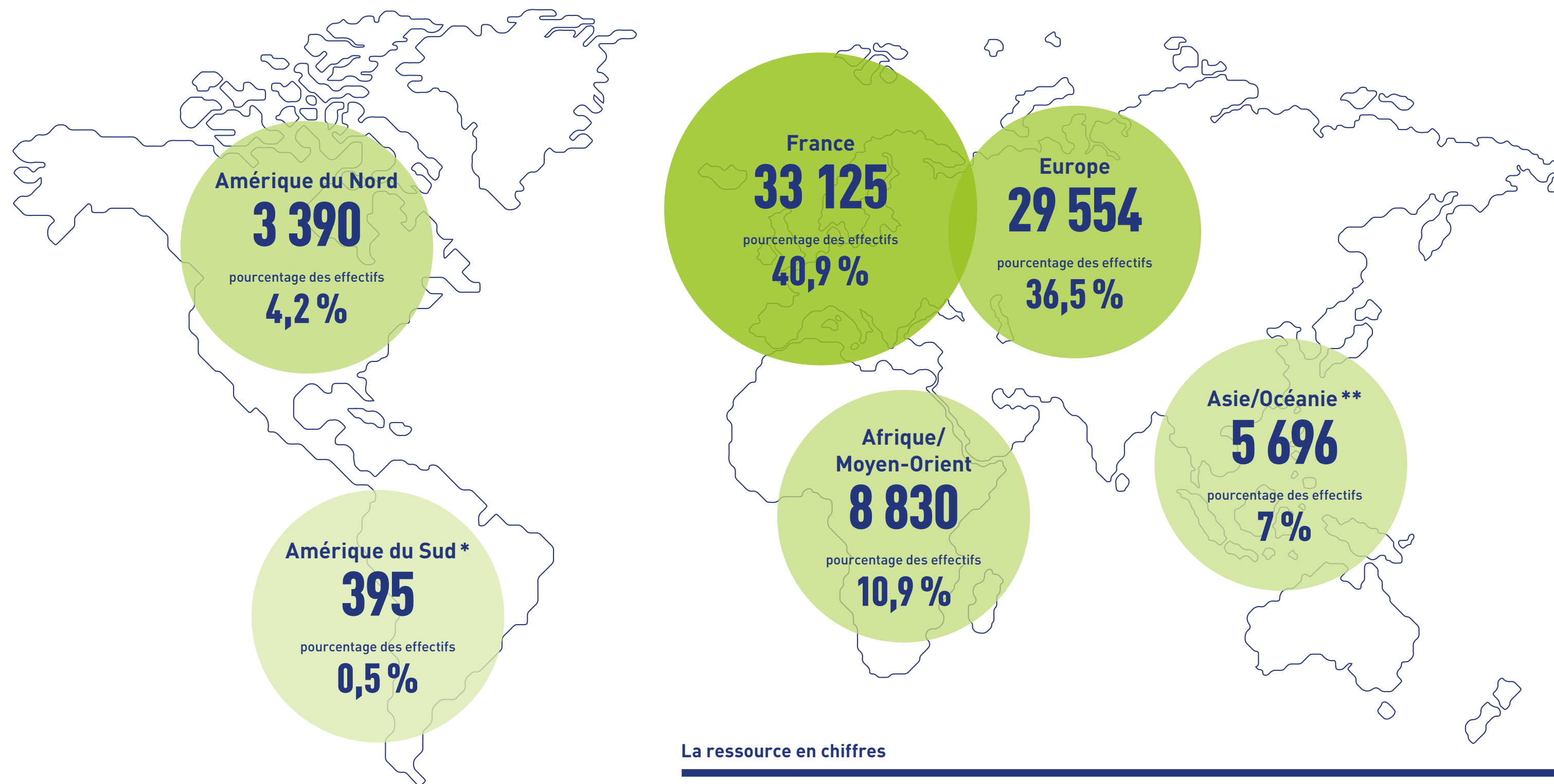


collaborative

elle engage tous ceux qui contribuent, chacun à leur échelle, à mieux gérer et sécuriser le futur de la ressource.

les chiffres clés 2014

Répartition des effectifs par zone géographique

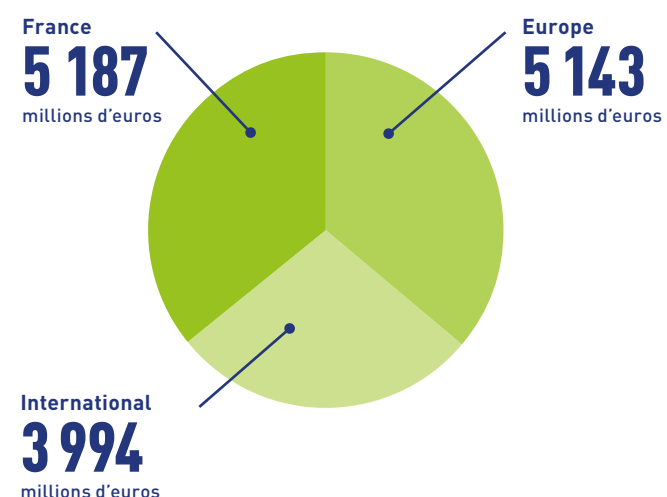


Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

14 324

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique



Collaborateurs dans le monde

80 990

* Les effectifs d'Agua Andinas (1 072) ne sont pas comptabilisés dans ce chiffre

** Les effectifs des joint-ventures chinoises (5 500) ne sont pas comptabilisés dans ce chiffre

La ressource en chiffres

10 millions
de personnes desservies en eau potable
provenant d'eau de mer dessalée

92 millions
de personnes desservies en eau potable

5 138 GWh.
d'énergie produits chaque année dans
le monde grâce aux déchets

14 millions
de tonnes de déchets valorisés

65 millions
de personnes bénéficiant des services
d'assainissement

l'innovation, premier moteur de notre développement

Axée sur les défis actuels et futurs de la gestion des ressources, l'innovation est l'un des piliers de la stratégie et du développement de SUEZ environnement. Sa vocation est d'assurer à nos offres une forte différenciation à la fois technique et économique et de permettre à nos clients d'optimiser leur gestion de la ressource.

74

**millions d'euros
investis chaque année
dans la recherche
et l'innovation.**

Venant en support de nos équipes sur le terrain, notre politique de recherche et d'innovation est centrée sur quatre grands domaines : la création de nouveaux services dans l'eau (« Smart Water »), le recyclage et la valorisation des déchets, l'eau industrielle et le développement à l'international. Dans chacun d'entre eux, nos projets d'innovation visent plusieurs objectifs complémentaires : développer nos compétences et nos connaissances sur les grands enjeux techniques et scientifiques liés à nos métiers, inventer de nouvelles solutions et méthodes, améliorer nos procédés et processus pour renforcer notre performance. Nos activités de recherche et d'innovation s'appuient sur un écosystème global animé par la Direction de l'Innovation et de la Performance industrielle (DIPI). Celui-ci s'articule autour d'un réseau de 6 centres internationaux de recherche et de plus de 200 laboratoires assurant des missions de R&D, d'assistance technique, de formation, de veille et de partage de connaissances. Nous employons au total plus de 400 chercheurs et experts dans le monde. Afin de stimuler, de promouvoir et d'intensifier

nos capacités de recherche et d'innovation, nous privilégions l'« open innovation » en collaborant étroitement avec le monde universitaire, des industriels ou des collectivités. Cette innovation ouverte se concrétise par des partenariats avec d'autres groupes. En 2014, par exemple, nous avons lancé, avec Nexity, AG2R La Mondiale et Sodexo, le prix « Happy City » en faveur du bien-être citoyen dont la première édition sera organisée en 2015. Son ambition est de favoriser l'intelligence collective, de valoriser la créativité d'entreprises écoresponsables et de contribuer à l'émergence de solutions adaptées aux nouveaux modes de vie. Ouvert aux chercheurs, universités, centres de recherche, entrepreneurs, start-up, PME/PMI, industriels, associations ou toute personne proposant des projets innovants, il comprend quatre trophées (un par partenaire) d'une dotation de 10 000 euros chacun. Le trophée SUEZ environnement est centré sur les initiatives visant à protéger les ressources et l'environnement.

Nous développons également des coopérations étroites avec des start-up ciblées dans lesquelles nous pouvons investir grâce à notre

**SUEZ environnement
est titulaire d'environ
2 000 brevets
nationaux déposés
dans plus de 70 pays
à travers le monde.**

fonds d'investissement, Blue Orange, dédié aux nouvelles technologies. Cette approche collaborative nous permet d'accéder à des connaissances et à des technologies complémentaires de celles que nous maîtrisons en interne et d'accélérer la mise sur le marché de solutions et de produits innovants.

Nous accompagnons par exemple Sigrenea dans le développement de sa nouvelle technologie de capteurs intelligents. Ceux-ci, installés dans des conteneurs de déchets, permettent de contrôler à distance et en temps réel leur niveau de remplissage et d'en optimiser la gestion et la relève par les services de collecte.

Sous l'impulsion de la DIPI, notre politique de recherche et d'innovation privilégie également la transversalité à l'échelle de l'ensemble du Groupe. Grâce à des équipes spécialisées au service de nos différentes activités et à la mutualisation des expertises et des compétences de nos chercheurs, nous contribuons à créer une culture et un patrimoine technologique communs. Pour aller plus loin dans cette démarche de partage, trois innovations sont présentées chaque semaine à notre réseau interne de chercheurs et un « Global Innovation Call », auquel participe une cinquantaine de correspondants Innovation de nos activités, est organisé chaque trimestre.

Le dynamisme de nos activités de recherche et d'innovation se traduit par une politique soutenue de brevets (environ 2000 brevets nationaux dans 70 pays), la création de nouvelles solutions (une trentaine en 2014) ou l'organisation de « tests technologiques » qui permettent de tester en conditions industrielles des solutions innovantes afin d'accélérer leur commercialisation. Une soixantaine de ces tests ont ainsi été

réalisés en 2014, dont plusieurs ont débouché sur des mises sur le marché effectives de solutions nouvelles (conditionnement des boues, maintenance optimisée de forage d'eau potable, collecte des ordures ménagères...). Notre forte ambition d'innovation se concrétise aussi par des investissements ciblés. En décembre 2014, nous avons ainsi inauguré Plast'Lab au sein du Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement (CIRSEE). Unique sur le marché, ce nouveau laboratoire est spécialisé dans le codéveloppement avec les industriels de nouvelles solutions de recyclage des plastiques. Enfin, chaque année, les trophées de l'Innovation de SUEZ environnement, durant lesquels nos équipes mondiales de chercheurs se challengent dans un objectif de partage de bonnes pratiques, témoignent de notre capacité à réinventer en permanence nos métiers. L'édition de 2014 l'a une nouvelle fois prouvé. 130 dossiers ont été présélectionnés, dont 30 ont fait l'objet d'une présentation lors du Congrès mondial des métiers, qui a réuni près de 1 200 de collaborateurs venus de tous les pays du Groupe.

Le CIRSEE est le principal
Centre de Recherche et d'Expertise
de SUEZ environnement

© SUEZ environnement / Eric Thibaud

États de situations financières consolidées

En million d'euros

	NOTE	31 DÉCEMBRE 2014	31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ (a)
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	10	4 276,0	4 314,0
Goodwill	9	3 261,9	3 094,9
Immobilisations corporelles nettes	11	8 009,1	7 750,0
Titres disponibles à la vente	13	163,7	365,5
Prts et créances au coût amorti	13	722,7	681,2
Instruments financiers dérivés	13	194,1	200,2
Participations dans les coentreprises	12.1	527,9	491,8
Participations dans les entreprises associées	12.2	745,6	506,4
Autres actifs		299,8	303,0
Impôts différés Actif	7	790,7	726,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		18 991,5	18 433,1
Actifs courants			
Prts et créances au coût amorti	13	119,7	354,7
Instruments financiers dérivés	13	7,6	11,6
Clients et autres débiteurs	13	3 790,1	3 618,6
Stocks		262,2	269,6
Autres actifs		1 372,4	1 250,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	13	62,5	91,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 248,8	2 391,4
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 863,3	7 987,8
TOTAL ACTIF		26 854,8	26 420,9
Capitaux propres part du Groupe		5 477,9	4 951,6
Participations ne donnant pas le contrôle	16	1 518,5	1 998,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 996,4	6 950,5
Passifs non courants			
Provisions	17	1 511,4	1 318,7
Dettes financières	13	7 721,6	7 041,0
Instruments financiers dérivés	13	65,6	46,2
Autres passifs financiers	13	4,7	3,4
Autres passifs		896,9	876,0
Impôts différés Passif	7	572,5	542,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 772,7	9 827,8
Passifs courants			
Provisions	17	483,3	450,4
Dettes financières	13	1 926,7	2 784,0
Instruments financiers dérivés	13	42,3	8,1
Fournisseurs et autres créanciers	13	2 871,2	2 724,1
Autres passifs		3 762,2	3 676,0
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 085,7	9 642,6
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 854,8	26 420,9

NB: Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros.
Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

(a) Les normes relatives aux méthodes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée) mentionnées en Note 1.2.3, prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.
En conséquence, les états financiers présentés au titre de l'exercice comparatif ont été retraités.

Comptes de résultats consolidés

En million d'euros

	NOTE	31 DÉCEMBRE 2014	31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ (a)
Chiffre d'affaires	4.1	14 324,1	14 322,9
Achats		(2 833,1)	(2 862,7)
Charges de personnel		(3 656,4)	(3 641,0)
Amortissements, dépréciations et provisions		(1 097,7)	(950,3)
Autres charges opérationnelles		(5 953,6)	(5 971,4)
Autres produits opérationnels		227,9	250,9
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4	1 011,2	1 148,4
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		(0,6)	0,1
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(105,2)	12,9
Restructurations		(58,0)	(74,4)
Effets de périmètre		82,4	27,4
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents		0,2	16,0
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	5	930,0	1 130,4
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		243,5	74,8
Dont quote-part de résultat net des coentreprises (b)	12.1	167,4	39,0
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées (c)	12.2	76,1	35,8
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe			
Charges financières		1 173,5	1 205,2
Produits financiers		110,9	102,9
Résultat financier	6	(405,7)	(404,0)
Impôt sur les bénéfices	7	(173,1)	(189,4)
Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence	12.1	5,8	12,1
RESULTAT NET		600,5	623,9
Résultat net part du Groupe		417,2	352,2
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		183,3	271,7
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	8	0,71	0,65
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	8	0,69	0,64

(a) Les données au 31 décembre 2013 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'application des normes (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée) mentionnées en Note 1.2.3.

(b) La variation s'explique principalement par la vente de la participation indirecte détenue par le Groupe dans la société Companhia de Electricidade de Macau (CEM). Se reporter à la Note 2.5.

(c) La variation s'explique principalement par la mise en équivalence de la participation du Groupe dans Acea depuis le 1^{er} avril 2014. Se reporter à la Note 2.2.

Indicateurs sociaux

	2012	2013	2014	2014 (%)
Indicateurs clés par zone géographique				
France (métropole et outre-mer)	34 776	33 468	33 125	40,9%
Europe (hors France)	29 974	29 521	29 554	36,5%
Amérique du Nord	3 367	3 312	3 390	4,2%
Amérique du Sud	240	293	395	0,5%
Afrique/Moyen-Orient	6 165	7 231	8 830	10,9%
Asie/Océanie	5 027	5 394	5 696	7,0%
TOTAL	79 549	79 219	80 990	100%
Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle				
Cadres	11 261	11 441	12 077	14,9%
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise (TSM)	16 162	16 476	17 112	21,1%
Ouvriers, employés, techniciens (OET)	52 126	51 302	51 801	64,0%
TOTAL	79 549	79 219	80 990	100%
Répartition des salariés par sexe				
Proportion de femmes dans l'effectif total	19,7%	20,1%	20,1%	
Proportion de femmes dans l'encadrement	27,0%	27,8%	27,6%	
Répartition des salariés par type de contrat				
Contrats à durée indéterminée (CDI)	93,0%	93,2%	93,1%	
Contrats à durée déterminée (CDD)	5,4%	5,3%	5,3%	
Contrats en alternance et contrats d'insertion	1,6%	1,5%	1,6%	
Répartition des salariés par tranche d'âge (pour l'effectif en CDI)				
- de 25 ans	2,8%	2,6%	2,3%	
25 - 29 ans	8,8%	8,0%	8,3%	
30 - 34 ans	12,7%	12,5%	12,5%	
35 - 39 ans	14,2%	13,9%	13,7%	
40 - 44 ans	16,4%	16,4%	16,1%	
45 - 49 ans	16,7%	16,7%	16,4%	
50 - 54 ans	14,3%	14,8%	15,3%	
55 - 59 ans	10,1%	10,8%	11,0%	
60 - 64 ans	3,4%	3,7%	3,8%	
65 ans et +	0,6%	0,6%	0,6%	
Recrutements				
Nombre de recrutements externes en CDI	6 743	6 203	6 890	
Nombre de recrutements externes en CDD	8 137	8 287	8 535	
Taux d'embauche*	18,6%	18,2%	19,0%	
Taux d'embauche en CDI**	45,3%	42,8%	44,7%	

* Taux d'embauche: Nombre de recrutements en CDI et en CDD/effectif moyen.

** Taux d'embauche en CDI: Nb de recrutements en CDI/Nb de recrutements en CDI et en CDD.

	2012	2013	2014
Rémunérations (En milliers d'euros)			
Masse salariale sociale brute	2 592 608	2 586 507	2 636 223
Rémunération brute moyenne par collaborateur	32,5	32,5	32,4
Cadres	66,9	66,5	66,5
Non-cadres	26,8	26,9	26,6
Hommes	32,9	32,9	32,7
Femmes	30,7	31,0	31,5
Taux moyen de charges patronales	36,3%	36,4%	35,7%
Interim			
Effectif intérimaire moyen (ETP)	6 184	5 723	6 078
En % de l'effectif contractuel moyen exprimé en ETP	8,0%	7,4%	7,9%
Formation			
Nombre d'heures de formation (en milliers)	1 341	1 376	1 340
Dont nombre d'heures de formation via e-learning (en milliers)	115	148	177
Nombre d'heures de formation par personne formée (h/pers)	24	25	25
Nombre d'heures de formation par femme formée (h/pers)	24	24	26
Pourcentage de l'effectif formé	68,4%	69,4%	66,5%
Répartition de l'effectif formé par sexe			
Femmes	20,4%	19,7%	20,9%
Hommes	79,6%	80,3%	79,1%
Répartition de l'effectif formé par catégorie			
Cadres	15,1%	14,6%	16,8%
TSM* + OET**	84,9%	85,4%	83,2%
Dépenses de formation par personnel formé (€/pers)	537	488	504
Répartition des heures de formation par thème			
Technique des métiers	27,2%	26,0%	29,0%
Qualité, environnement, sécurité	36,8%	38,7%	36,8%
Langues	7,7%	6,5%	6,4%
Autres	28,3%	28,8%	27,8%

* Techniciens supérieurs et agents de maîtrise.

** Ouvriers, employés et techniciens.

l'action et les données boursières

Depuis l'introduction en Bourse en juillet 2008,
l'action SUEZ environnement surperforme les indices sectoriels
de référence et notamment le DJ Euro Stoxx utilities.

L'action SUEZ environnement company
Code ISIN: FR 0010613471
Places de cotation : Euronext Paris (compartiment A)
et Euronext Bruxelles
Mnémonique : SEV (Paris) et SEVB (Bruxelles)
Éligible au SRD

L'action SUEZ environnement company fait partie
des indices financiers CAC Large 60, SBF 120, CAC
All Tradable et Dow Jones Euro Stoxx Utilities.
Elle a rejoint, en septembre 2009, les indices Dow
Jones Sustainability Index (DJSI) World & Europe,
une référence mondiale pour les investisseurs
socialement responsables. Elle a également rejoint
les indices FTSE4Good, ASPI Eurozone et Ethibel
Sustainability Excellence Europe au vu de ses
performances environnementales, sociales
et de gouvernance.

Répartition du capital au 31 décembre 2014
Le pacte d'actionnaires conclu en 2008 entre
GDF SUEZ (pas de césure) et ses grands
actionnaires (Groupe Bruxelles Lambert, Caisse
des Dépôts et Consignations, Areva, CNP
Assurances, Sofina) n'a pas été renouvelé
à son échéance le 22 juillet 2013. GDF SUEZ
a fait savoir qu'il resterait un partenaire stratégique
de long terme et l'actionnaire de référence
de SUEZ environnement. Par ailleurs, au plan
opérationnel, un accord de coopération a été signé
entre les deux Groupes visant à prolonger leurs
collaborations industrielles et commerciales.

En 2014, en échange de l'acquisition du solde
restant de 24,14 % du capital d'Agbar, La Caixa
Group est entrée au capital de SUEZ environnement
avec un engagement de long terme et détenait
5,7 % du capital et des droits de vote
au 31 décembre 2014. Avec une période
d'incessibilité de ses titres de quatre ans,
La Caixa Group devient ainsi le deuxième
actionnaire de SUEZ environnement.
Avec cette opération, le Groupe conforte
sa structure actionnariale.

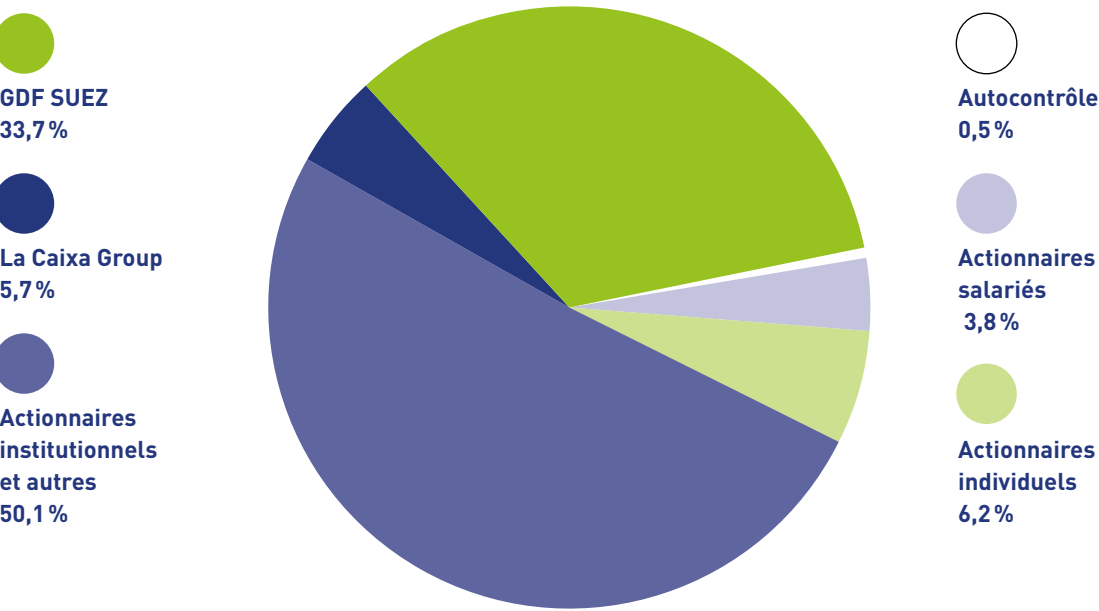
La part de l'actionnariat individuel dans le capital
représente 6,2 % et l'actionnariat salarié 3,8 %.

Capitalisation boursière
Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière
de SUEZ environnement s'élevait à 7,8 milliards
d'euros.

Performance boursière
Depuis l'introduction en Bourse, l'action
SUEZ environnement surperforme les indices
sectoriels de référence et notamment
le DJ Euro stoxx Utilities.

Dividende
À l'assemblée générale du 12 mai 2015 a été
proposé le versement d'un dividende de 0,65 euro
par action au titre de l'exercice 2014. Le dividende
détaché de l'action le 15 mai 2015 et mis en
paiement le 19 mai 2015 est versé en numéraire.

Répartition du capital au 31 décembre 2014



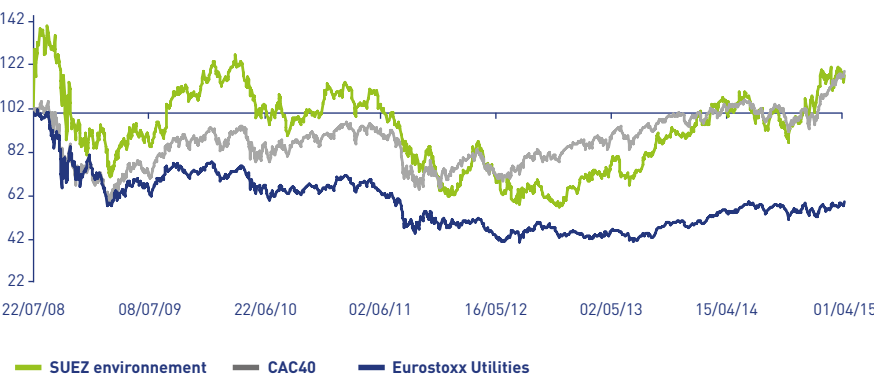
Données boursières

Évolution des données boursières de l'action SUEZ environnement
depuis l'année d'introduction en Bourse

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cours de clôture (en €)							
Plus haut	19,95	16,945	17,865	15,995	12,225	13,195	15,425
Plus bas	11,21	9,7	12,455	8,578	7,814	8,703	11,74
au 31 décembre	12,05	16,125	15,45	8,901	9,109	13,025	14,435
Nombre d'actions au 31 décembre	489 699 060	489 699 060	489 699 060	510 233 829	510 233 829	510 233 829	540 233 829
Capitalisation boursière au 31 décembre	5,9 Mds €	7,9 Mds €	7,6 Mds €	4,5 Mds €	4,6 Mds €	6,6 Mds €	7,8 Mds €
Moyenne des volumes quotidiens	2 217 041	1 064 686	967 639	1 443 299	1 529 656	999 125	1 234 828
Dividende brut par action (en €)	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Rendement (sur cours au 31 décembre)	5,40%	4,00%	4,20%	7,30%	7,10%	5,00%	4,50%

Cours de l'action SUEZ environnement

Performance depuis l'introduction en bourse le 22 juillet 2008
Données arrêtées au 7 avril 2015 (base 100 le 22/07/2008, SEV à 14 €)



Performance dividende net réinvesti

(au 07 avril 2015)

SUEZ environnement

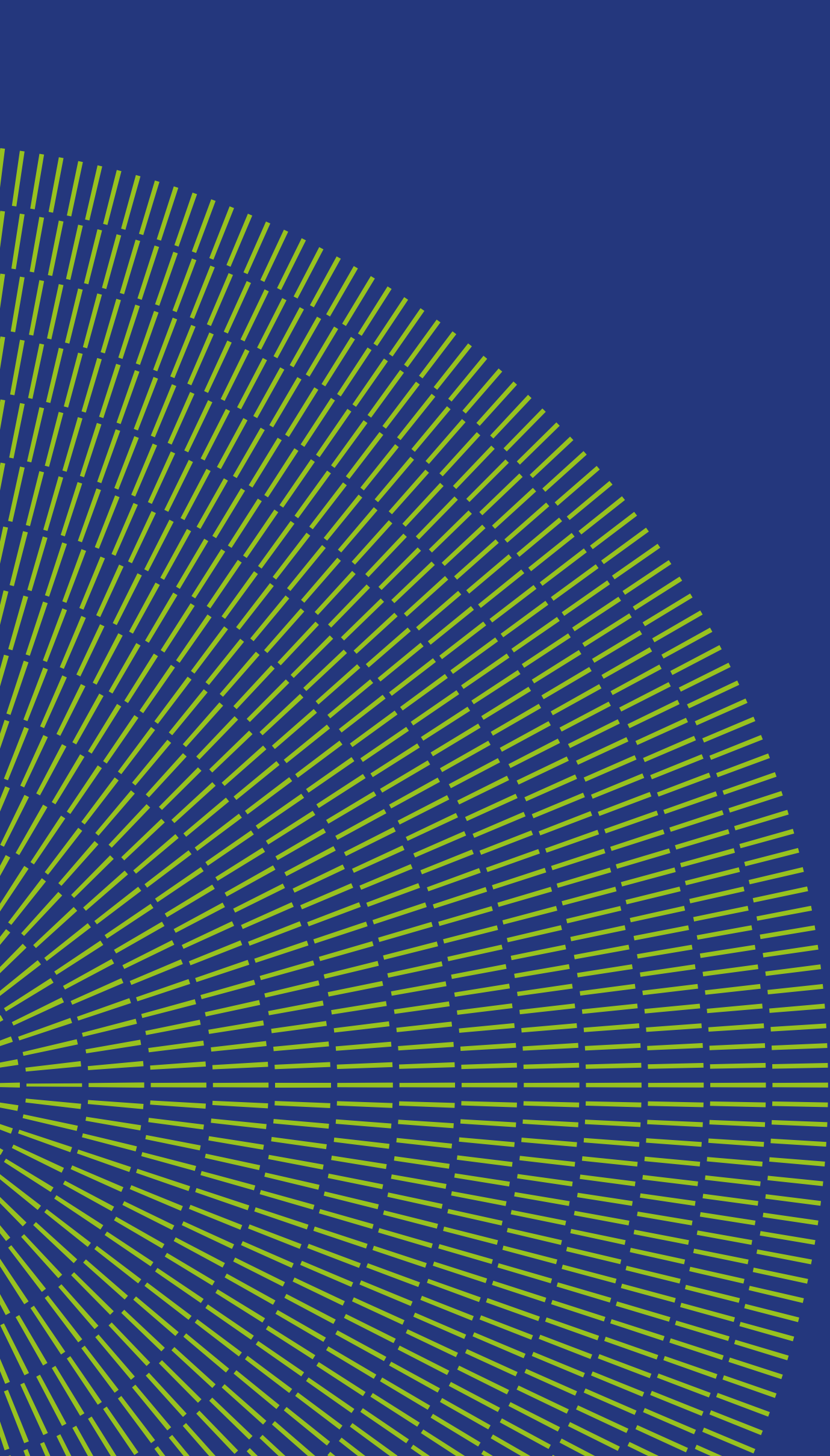
+46 %

CAC40

+44,4 %

Eurostoxx Utilities

-21,5 %



**être
actionnaire
de SUEZ
environnement**

être actionnaire de SUEZ environnement

une information régulière et précise pour vous associer à la vie de l'entreprise

Dès l'introduction en Bourse, en juillet 2008, nous avons souhaité construire une relation de proximité et de dialogue avec nos nouveaux actionnaires.

Le dispositif de communication actionnaires de SUEZ environnement s'aligne sur les meilleures pratiques de place. Pour vous informer, nous mettons à votre disposition :

- un numéro Vert : **N°Vert 10800 207 207** (appel gratuit depuis un poste fixe), accessible de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi. Nos collaborateurs répondent à toutes vos questions et enregistrent vos inscriptions aux réunions et événements du Club ;
- l'espace **Actionnaires dans la rubrique « Finance » sur notre site Internet** : vous y trouverez de nombreuses informations, les questions les plus fréquemment posées et leurs réponses, ainsi qu'un espace où vous pouvez poser vos questions ;
- la **Lettre Actionnaires**, disponible sur simple demande, en version interactive sur Internet ou envoyée de façon automatique à tous les membres du Club par e-mail ou par courrier. Trois lettres sont éditées chaque année : une en mars/avril pour présenter les résultats annuels, une en juin/juillet après l'assemblée générale et la dernière en octobre/novembre ;
- le **présent Guide de l'Actionnaire**, disponible sur simple demande, en version PDF sur Internet ou envoyé de façon automatique à tous les nouveaux membres du Club. Le guide est actualisé chaque année à l'occasion de l'assemblée générale ;
- le **Rapport annuel et le document de référence** distribués lors de l'assemblée générale. Ils sont également disponibles sur simple demande et en version PDF sur Internet ;
- les **communiqués de presse** : l'ensemble des communiqués est accessible sur le site Internet dans la rubrique « Actualités ».

Indépendamment de ces supports de communication, vous pouvez également vous référer aux :

- avis financiers publiés dans la presse économique et financière à l'occasion de l'annonce des résultats ;
- publications faites dans le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

Vous rencontrer et vous faire mieux connaître notre entreprise

Nous avons de nombreuses occasions de vous rencontrer et d'échanger avec vous :

- **Actionaria** : nous vous accueillons sur notre stand au salon Actionaria, au palais des Congrès à Paris ;
- les **réunions actionnaires** en régions et pendant le salon Actionaria ;
- l'**assemblée générale** annuelle ;
- les nombreuses activités du **Club Actionnaires**.

En tant qu'actionnaire, quels sont vos droits ?

- droit à l'information ;
- droit au dividende ;
- droit de participer à la gestion de la société par le vote à l'assemblée générale ;
- droit de participer aux opérations sur le capital (par exemple en cas d'opérations sur le capital, les actionnaires peuvent bénéficier de droits préférentiels de souscription et d'attribution).

être actionnaire de SUEZ environnement

le calendrier 2015

Publication des résultats 2015
29 juillet 2015 1^{er} semestre
29 octobre 2015 au 30 septembre 2015

Rencontres actionnaires 2015

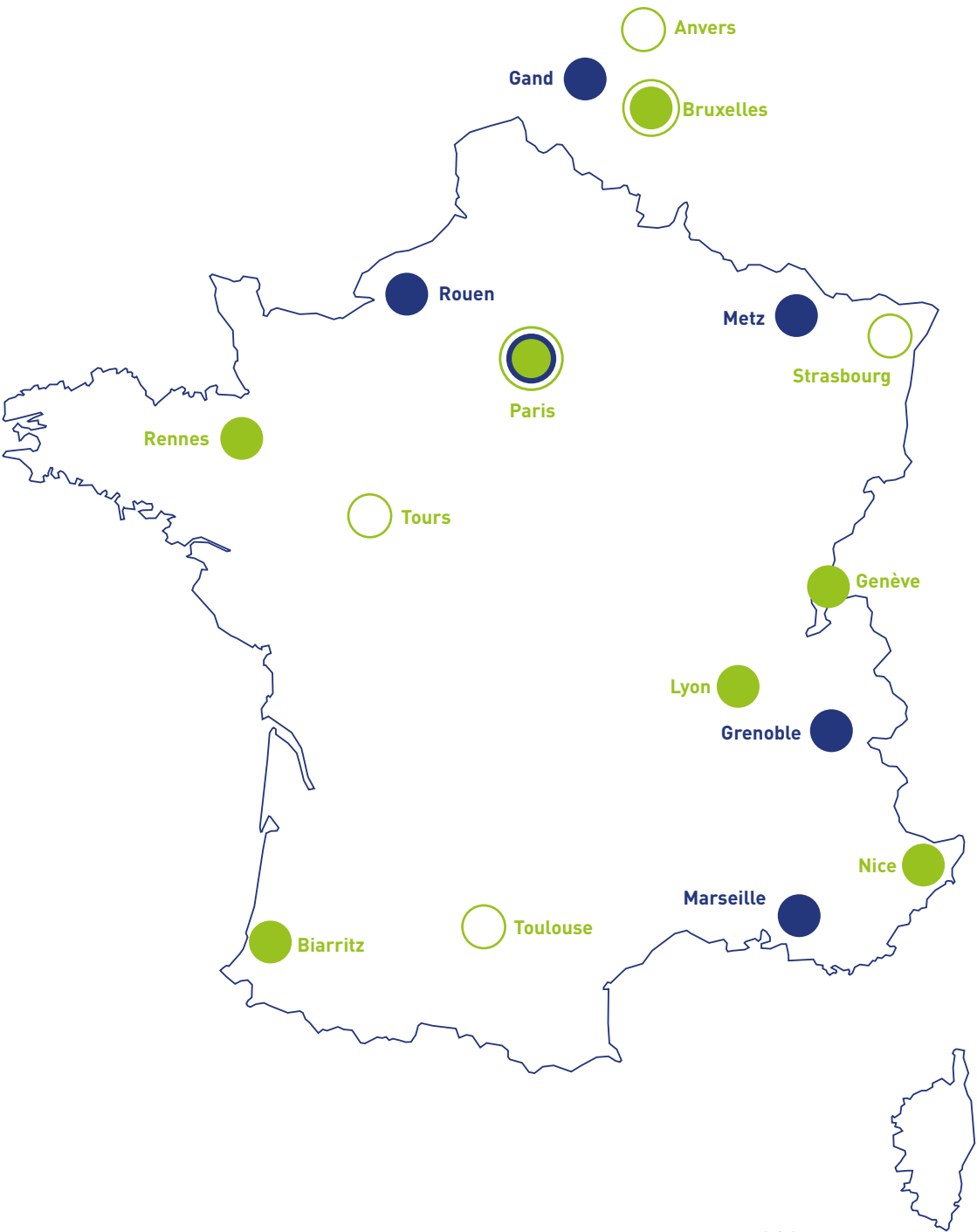
Jeudi 9 avril	Nice
Samedi 25 avril	Bruxelles (salon VFB)
Jeudi 4 juin	Rennes
Mardi 16 juin	Lyon
Jeudi 5 novembre	Biarritz
Samedi 21 novembre	Paris (salon Actionaria)
Mardi 8 décembre	Genève

Rappel des rencontres 2014

Mardi 8 avril	Rouen
Mardi 27 mai	Grenoble
Mardi 17 juin	Marseille
Samedi 4 octobre	Gand (salon VFB)
Jeudi 6 novembre	Metz
Samedi 22 novembre	Paris (Salon Actionaria)

Rappel des rencontres 2013

Jeudi 28 mars	Bruxelles
Mardi 4 juin	Tours
Mardi 11 juin	Strasbourg
Samedi 5 octobre	Anvers (Salon VFB)
Mardi 8 octobre	Toulouse
Mercredi 22 novembre	Paris (Salon Actionaria)



Rencontres actionnaires 2015

Rencontres actionnaires 2014

Rencontres actionnaires 2013

l'assemblée générale

tous les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale

Une occasion privilégiée de dialoguer avec les dirigeants
de l'entreprise et de participer aux grandes décisions en votant
les résolutions proposées.

Comment assister à l'assemblée générale ?

— Si vos actions sont nominatives (compte nominatif pur ou administré), vous n'avez aucune démarche particulière à faire, vous recevrez directement un avis de convocation deux à trois semaines avant l'assemblée ainsi que les documents nécessaires pour pouvoir exercer votre vote. Un formulaire vous permettant de demander une carte d'admission, de donner pouvoir ou de voter par correspondance est joint à cette convocation ;

— Si vos actions sont au porteur (compte-titres ou PEA tenu par un établissement financier), vous devez obtenir l'avis de convocation et le formulaire auprès de votre intermédiaire

Comment voter à l'assemblée générale ?

Lorsque vous aurez reçu votre convocation, vous pourrez :

— soit demander une carte d'admission pour venir voter en direct à l'assemblée générale ;

— soit, si vous ne pouvez assister personnellement à l'assemblée générale, choisir entre quatre options pour voter :

- donner pouvoir au président de l'assemblée générale : il suffit de dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir d'autre ;
- voter par correspondance : pour ce faire, cocher la case du formulaire de vote par correspondance puis éventuellement cocher les cases qui ne recueillent pas votre adhésion ;

- donner pouvoir à un tiers (personne physique ou personne morale) de votre choix, il faut alors cocher la case correspondante, en mentionnant les nom et prénom (ou raison sociale) du mandataire ;
- voter par internet via Votaccess : voir les informations sur notre site Internet, rubrique « Finances ».

Vous n'avez pas pu assister à l'assemblée générale

Vous pouvez la visionner en différé sur Internet pendant une durée d'un an ; un compte rendu synthétique est disponible sur Internet, dans l'espace « Actionnaires », et fait l'objet d'une Lettre Actionnaires diffusée aux membres du Club et à tous les actionnaires sur demande. Enfin, le procès-verbal de l'assemblée peut être consulté à tout moment au siège social de SUEZ environnement.



Assemblée Générale de SUEZ environnement
au CNIT à La Défense

le Club Actionnaires

établir avec nos actionnaires une relation durable

Le Club Actionnaires a été créé pour tous les actionnaires
(détenant au minimum 25 actions) qui souhaitent s'associer
étroitement à la vie de l'entreprise.

Quels sont les « plus » dont vous bénéficiez en tant que membre du Club ?

- Un site Internet dédié ;
- L'envoi automatique de la Lettre Actionnaires et du guide, ainsi que les invitations aux réunions d'actionnaires ;
- Des visites de sites pour découvrir, en groupe, nos sites industriels et nos centres de recherche ;
- Des conférences sur nos métiers, nos savoir-faire et nos engagements ;
- Des formations animées par l'école de la Bourse, à Paris et en régions ;
- La possibilité de participer à des panels consultatifs et de répondre à nos enquêtes qualitatives.

Qui peut devenir membre du club ?

L'adhésion au Club est gratuite et n'entraîne aucune obligation. Seuls les actionnaires détenant au minimum 25 actions pourront faire partie du Club. Les actionnaires au nominatif détenant au moins 25 actions seront automatiquement membres du Club ; les actionnaires au porteur, détenant au moins 25 actions, pourront demander leur inscription sous réserve de fournir une attestation de détention de titres, délivrée par leur intermédiaire financier.

Plus d'information sur :
www.suez-environnement.fr



Club Actionnaires - Visite commentée du Showroom
SUEZ environnement au 17, à La Défense



gérer vos titres

caractéristiques des modes de détention

Il existe en France trois modes de détention possibles pour les actions : le nominatif pur, le nominatif administré et la détention au porteur, qui possèdent chacun leurs caractéristiques.

	Actions au nominatif pur	Actions au nominatif administré	Actions au porteur
Qui tient le compte?	CACEIS Corporate Trust	Votre intermédiaire financier	Votre intermédiaire financier
Quels sont les frais de garde et de gestion?	Gratuité des frais de garde et de gestion des opérations courantes (sauf frais de Bourse)	Variables selon les tarifs de votre intermédiaire financier	Variables selon les tarifs de votre intermédiaire financier
Comment être convoqué à l'Assemblée Générale?	La convocation est envoyée automatiquement à tous les actionnaires au nominatif		Vous serez informé de la réunion de l'AG par un avis publié au BALO 35 jours avant l'AG. Vous devez demander votre convocation à votre intermédiaire financier
Que dois-je présenter pour être admis à l'Assemblée Générale?	Votre carte d'admission et/ou une pièces d'identité		Votre carte d'admission ou une attestation de participation datée à J-3 avec l'AG (à votre intermédiaire financier) ainsi qu'une pièce d'identité
À qui dois-je adresser mes ordres de Bourse?	CACEIS Corporate Trust		Votre intermédiaire financier
Et pour ma déclaration annuelle fiscale?	CACEIS Corporate Trust vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations effectuées sur le titre SUEZ environnement	Votre intermédiaire financier vous adresse un imprimé fiscal rassemblant toutes les opérations de votre compte-titres	
Puis-je inscrire mes titres dans un PEA ?	Non, en raison d'une réglementation trop complexe, c'est déconseillé	Oui	Oui

Les types d'ordre

- l'ordre «à cours limité» qui comporte un cours maximum/minimum à l'achat/vente.
- l'ordre «à la meilleure limite», exécuté au meilleur prix au moment où il arrive sur le marché pour la quantité affichée.
- l'ordre «au marché», exécuté au cours d'ouverture, s'il est communiqué la veille.
- l'ordre «à seuil de déclenchement», exécuté quand la limite de prix sera atteinte.
- l'ordre «à plage de déclenchement» qui permet à l'investisseur de fixer une fourchette de prix.

Quels sont les avantages du nominatif?

Être actionnaire au nominatif pur ou administré vous apporte les avantages suivants :

- **un accès facilité** à l'assemblée générale : votre qualité d'actionnaire nous étant connue, l'avis de convocation vous est adressé directement et nous n'avons donc pas de démarche particulière à accomplir ;
- **un accès privilégié à l'information**. Pour les actionnaires détenant au moins 25 actions, vous faites alors d'emblée partie du Club Actionnaires et recevez directement tous les documents d'information de ses actionnaires ;
- **le nominatif pur** vous apporte enfin un avantage supplémentaire, puisque vous bénéficiez de la gratuité des frais de garde et des frais de gestion.

Acheter et vendre vos actions

Comment passer un ordre ?

La Bourse fonctionne de 9 heures à 17 heures 30 du lundi au vendredi. En tant que particulier, vous n'êtes pas habilité à intervenir sur le marché, c'est pourquoi il vous faut transmettre vos ordres à un intermédiaire financier habilité qui se chargera de son exécution.

À qui s'adresser ?

Pour les titres au nominatif pur, vos ordres sont à transmettre à CACEIS, soit :

- en ligne via le site Internet OLIS-Actionnaires ;
- par téléphone au 01 57 78 34 44 ;
- par fax au 01 49 08 05 80 ;
- par e-mail : ct-contact@caceis.com ;
- par courrier à CACEIS Corporate Trust Service Relations investisseurs Émetteur SUEZ environnement 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Pour les titres au nominatif administré ou au porteur, adressez-vous à votre intermédiaire financier, il se charge de l'exécution de l'ordre, de la tenue de votre compte, de l'encaissement des dividendes et de l'envoi d'un avis d'opéré stipulant l'exécution de l'ordre de Bourse.

fiscalité

être actionnaire de SUEZ environnement

La fiscalité des actions comprend l'imposition des dividendes ainsi que celle des plus-values liées à des cessions d'actions.

Fiscalité des dividendes

Les dividendes perçus en 2014 sont automatiquement imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 % non plafonné. Afin de constituer un acompte, ils sont soumis à un prélèvement obligatoire de 21 % à la source, imputable sur l'impôt dû en 2015 et restitué en cas d'excédent.

Mesure dérogatoire : les foyers dont le revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition 2014 et établi au titre des revenus 2013 est inférieur à 50 000 euros pour un célibataire et 75 000 euros pour un couple peuvent, sur demande, ne pas payer l'acompte.

Les dividendes sont soumis, au titre des revenus du patrimoine, aux cinq prélèvements sociaux à la source dont le total s'élève à 15,5 % pour les produits perçus à compter du 1er janvier 2014. La CSG reste déductible à hauteur de 5,1 % du revenu global imposable de l'année de son paiement.

Dividendes perçus en 2014

Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Barème progressif après abattement fixe de 40 %	15,5 % avant abattement

Fiscalité des plus-values de cession

Les plus-values de cession d'actions réalisées à compter du 1er janvier 2014 sont imposables en 2015 au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Elles bénéficient d'un abattement en fonction de la durée de détention des titres : abattement de 50 % si les titres sont détenus entre deux et huit ans et de 65 % si les titres sont détenus au-delà de huit ans.

Les prélèvements sociaux restent inchangés à 15,5 % et s'appliquent sur la plus-value nette, préalablement à l'application de l'éventuel abattement.

Plus-values réalisées à compter du 1er janvier 2014

Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Barème progressif avec abattement pour durée de détention	15,5 %

Fiscalité des moins-values de cession

Les moins-values de cessions enregistrées depuis le 1er janvier 2014 peuvent être déduites des plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de cession ou des dix années suivantes. Cette possibilité est ouverte dès le premier euro de cession pour les moins-values nettes constatées à partir de 2011. Comme les plus-values, les moins-values réalisées lors de la cession d'actions sont soumises à l'abattement pour durée de détention.

Plan d'épargne en action (PEA)

Dans le cadre d'un PEA, l'avantage fiscal est acquis dès la fin de la cinquième année (pour une durée normale de plan de huit ans). Si vous ne réalisez aucun retrait avant la fin de la cinquième année, les actions que vous détenez dans le cadre de ce compte bénéficient d'une exonération totale d'impôt (hors prélèvements sociaux) sur les plus-values réalisées et les dividendes. Si vous effectuez un retrait entre deux et cinq ans, l'imposition est de 19 % et de 22,5 % pour un retrait avant deux ans. Le plafond de versement en PEA est de 150 000 euros (300 000 euros pour un couple) depuis le 1er janvier 2014. Les revenus du PEA sont soumis aux prélèvements sociaux quelle que soit la date des retraits.

Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Les actions que vous détenez dans le cadre de votre patrimoine privé seront comprises dans votre patrimoine imposable et, le cas échéant, intégrées dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). La valeur à déclarer est, au choix, le dernier cours de Bourse du 31 décembre 2014 (14,435 euros) ou la moyenne des trente derniers cours de Bourse de l'année civile (14,258 euros). Ce dernier cours est la valeur la plus favorable.

Transmission de patrimoine

Les donations ou successions d'actions suivent la loi française. Pour rappel, les donations bénéficient d'une exonération de droits tous les quinze ans, dans la limite, pour chaque parent, grand-parent ou arrière-grand-parent, de 100 000 euros par enfant, 31 865 euros par petit-enfant et 5 310 euros par arrière-petit-enfant.

lexique financier

Action

Titre négociable représentant une fraction du capital de la société. L'action donne à son titulaire, l'actionnaire, le droit de participer aux assemblées, le droit à l'information et le droit de se voir, le cas échéant, attribuer une fraction des bénéfices et du boni de liquidation.

AMF (Autorité des marchés financiers)

Autorité publique indépendante ayant pour missions de fixer les règles de fonctionnement et de déontologie des marchés réglementés, la surveillance des marchés et la protection des investisseurs et des actionnaires.

Autocontrôle

La société assure son propre contrôle par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs autres sociétés, dont elle détient elle-même directement ou indirectement le contrôle.

BALO

Bulletin des annonces légales obligatoires.

Capitalisation boursière

Valeur donnée par le marché à une société, à un instant donné. Cette valeur est égale au cours de Bourse multiplié par le nombre d'actions constituant le capital.

Cash-flow libre (ou flux de trésorerie disponible)

C'est le cash-flow annuel d'exploitation obtenu de l'activité, déduction faite des investissements courants (investissements de maintenance, de renouvellement) et des variations du besoin en fonds de roulement (BFR) consécutives à l'évolution normale du marché.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est le montant total des ventes de produits et services réalisé par la société, sur une période donnée, dans l'exercice de son activité normale et courante. Elle doit être décomposée en trois termes: le volume (quantités vendues), le prix (inflation, change) et les changements de périmètre.

Cours ajusté

Cours d'une action tenant compte des opérations ayant modifié le montant du capital (création d'actions nouvelles, division du titre...). L'ajustement permet la comparaison de l'évolution des cours dans le temps.

Dividende

Part du bénéfice net de la société distribuée aux actionnaires. L'assemblée générale ne peut décider de distribuer un dividende qu'après avoir, d'une part, approuvé les comptes de l'exercice écoulé et, d'autre part, constaté l'existence de sommes distribuables.

Droits de garde

Frais prélevés par l'intermédiaire financier pour assurer la garde et le service des titres inscrits en compte. Les droits de garde représentent généralement un pourcentage du portefeuille ou un forfait par ligne détenue.

Droit préférentiel de souscription (DPS)

Droit négociable permettant à chaque actionnaire, lors d'une augmentation de capital avec droit préférentiel, de souscrire prioritairement un nombre d'actions nouvelles au prorata du nombre d'actions qu'il possède déjà.

Euronext Paris

Société qui regroupe les fonctions de négociation sur la Bourse de Paris et qui organise, qui gère et qui développe le marché des valeurs mobilières.

Flottant

Partie du capital mise à la disposition du public et donnant lieu à des échanges en Bourse. Plus le flottant est grand, plus la liquidité des titres est importante.

IFU (imprimé fiscal unique)

L'IFU est le document récapitulatif envoyé chaque année par votre intermédiaire financier. Vous recevez autant d'IFU que vous avez d'intermédiaires financiers, ou de lignes de titres au nominatif pur. Ce document récapitule l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers perçus au cours de l'année (dividendes, intérêts) sur vos comptes et livrets bancaires, PEA ou compte-titres. Il reprend également l'ensemble des opérations sur valeurs mobilières, les cessions, les plus-values et les moins-values, et les frais afférents à vos portefeuilles.

Liquidité

Rapport entre le volume d'actions échangées et le nombre total d'actions composant le capital. La liquidité d'un titre exprime la facilité pour un investisseur à trouver rapidement une contrepartie pour un ordre important, quel que soit le sens de la transaction, sans provoquer de variation importante du cours.

Moins-value

Différence négative entre le prix de vente d'une action et son prix d'achat initial.

Plan d'épargne en actions (PEA)

Produit financier destiné à inciter les particuliers français à accroître la part de leur épargne investie en actions de sociétés de la Communauté européenne. Les revenus et les plus-values du placement sont exonérés d'impôt sur les revenus si aucun retrait n'est effectué durant les cinq années suivant son ouverture, mais ils restent imposés aux prélèvements sociaux.

Plus-value

Différence positive entre le prix de vente d'une action et son prix d'achat initial.

Quorum

Pourcentage minimal d'actions présentes ou représentées et ayant le droit de vote, nécessaire pour que l'assemblée générale puisse valablement délibérer. Un quorum est également exigé pour les délibérations du Conseil d'Administration afin qu'elles puissent être prises valablement.

Rendement

Ratio correspondant au rapport entre le dividende par action et le cours de Bourse de l'action.

Résultat brut d'exploitation (RBE)

Plus connu sous le nom d'excédent brut d'exploitation (EBE) car souvent positif, le RBE désigne les produits d'exploitation déduits des charges d'exploitation. Il diffère du résultat d'exploitation car les dotations aux amortissements et les provisions ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation. L'EBE est une variable clé de l'analyse du compte de résultat et peut être rapproché de l'EBITDA anglo-saxon.

Résultat net

Bénéfice ou perte nette de l'entreprise obtenu par addition du résultat opérationnel courant, des autres produits et charges opérationnelles, du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financières, de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession, et, par déduction, des impôts sur les sociétés et de la part des minoritaires.

Résultat net par action

Bénéfice net consolidé divisé par le nombre de titres composant le capital.

Résultat opérationnel courant

Différence entre le chiffre d'affaires et les coûts liés à la fabrication des produits, à leur distribution, à leur vente et aux amortissements des investissements de l'entreprise. C'est un indicateur de la capacité de l'entreprise à dégager la marge nécessaire à son exploitation et à son développement.

Service à règlement différé (SRD)

Service payant permettant, uniquement pour les valeurs les plus liquides, de différer le paiement des ordres ou la livraison des titres au dernier jour de Bourse du mois. Pour être éligibles au SRD, les valeurs doivent répondre aux critères suivants :
— leur capitalisation doit dépasser 1 milliard d'euros ;
— le volume quotidien de transactions doit excéder 1 million d'euros.

Valeur nominale

La valeur nominale d'une action correspond à la quote-part du capital social représentée par cette action. Le capital social de la société est le produit de la valeur nominale de l'action par le nombre d'actions.

Votaccess

Plate-forme électronique destinée aux actionnaires au porteur et au nominatif permettant d'obtenir des informations sur une assemblée générale, de saisir directement des instructions de vote, de donner procuration ou de demander une carte d'admission. Ce service est accessible sous deux conditions : disposer d'une offre de Bourse en ligne et de comptes-titres ou PEA dans un établissement financier proposant une connexion à Votaccess. Il suffit alors de vous connecter à votre compte-titres ou PEA par Internet avec vos codes habituels. Une icône apparaît à côté de la valeur éligible ; en cliquant dessus, vous entrez sur la plate-forme Votaccess.

Coordination Direction de la Communication de SUEZ environnement
Rédaction bearideas / Direction de la Communication de SUEZ environnement
Conception et design graphique bearideas / Weiss-heiten bearideas.fr
Ce document a été réalisé par un imprimeur éco-responsable sur du papier Keaykolour Nature Poussière de lune 100 % recyclé 300 g, Cyclus offset 140 g fabriqué à partir de bois issu de forêts gérées durablement.
Impression : Print time to market Advence®

